



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 126 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 31 janvier 2019**

—  
**Président**

**M. Pat Finnigan**



## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 31 janvier 2019

• (1100)

[Français]

**Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)):** Bonjour et bienvenue à tous. C'est notre première réunion.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous étudions le soutien aux Autochtones canadiens dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

[Traduction]

Je veux souhaiter la bienvenue à M. Tom Rosser, sous-ministre adjoint à la Direction générale des politiques stratégiques du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Je vous remercie de comparaître à nouveau. Nous vous en sommes reconnaissants.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux autres représentants du ministère: Mme Jane Taylor, sous-ministre adjointe à la Direction générale des programmes; M. Brian T. Gray, champion du Cercle de réseautage des employés autochtones et sous-ministre adjoint à la Direction générale des sciences et de la technologie; et M. Mervin Traverse, aîné du ministère.

Nous écouterons tout d'abord les déclarations préliminaires. Les témoins disposent de sept minutes chacun.

Je crois que c'est vous qui commencez, monsieur Rosser.

**M. Tom Rosser (sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Oui.

[Français]

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Bonjour. J'aimerais remercier le Comité d'offrir au ministère l'occasion de discuter du soutien aux Autochtones dans le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Je tiens également à souligner le caractère opportun de cette étude étant donné que la participation des Autochtones dans le secteur gagne en importance et que cette question revient de plus en plus souvent dans les discussions fédérales-provinciales-territoriales.

Agriculture et Agroalimentaire Canada est déterminé à favoriser l'avancement des peuples autochtones dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ainsi que dans le processus fédéral de vérité et de réconciliation. Nous avons beaucoup appris des séances de sensibilisation avec nos partenaires autochtones, et le ministère commence à faire des progrès. Nous comprenons que nous avons du retard à rattraper et qu'il nous faut consolider nos partenariats et nos programmes. Nous espérons que les travaux du Comité amélioreront notre compréhension et notre capacité à favoriser la participation des peuples autochtones dans le secteur.

[Français]

Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC, a la ferme intention d'établir un dialogue constructif et de tisser des relations durables avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada. Nous savons qu'il s'agit d'un engagement à long terme qui exigera des efforts considérables et un investissement soutenu. Nous sommes déterminés à faciliter le dialogue de nation à nation et l'élaboration conjointe de diverses initiatives. Il sera essentiel d'améliorer la communication, la responsabilisation et le soutien pour obtenir une plus grande représentation des Autochtones au ministère.

Nous sommes impatients de faire avancer ce dossier. Cependant, nous voulons nous assurer de faire les choses correctement et de prendre des mesures réfléchies. C'est pourquoi nous examinons actuellement les façons dont AAC peut mieux s'organiser pour soutenir ces efforts et faire en sorte que le ministère dispose des ressources adéquates.

[Traduction]

Je vais parler des efforts de mobilisation que nous avons menés à ce jour. Tout d'abord, deux séances de sensibilisation ont réuni environ 85 participants des Premières Nations en 2017. Les points de vue exprimés ont permis à AAC de mieux définir l'approche qu'il entend adopter pour promouvoir les questions autochtones. Par ailleurs, des consultations sur la politique alimentaire avec les peuples autochtones, qui ont également eu lieu en 2017, ont été menées par des organisations autochtones, notamment l'Assemblée des Premières Nations, l'Association des femmes autochtones du Canada et l'Inuit Tapiriit Kanatami.

Notre ministère a établi et financé des programmes pour mobiliser des partenaires autochtones. Avant d'aller plus loin, je tiens à souligner la présence parmi nous de ma collègue, Jane Taylor, sous-ministre adjointe à la Direction générale des programmes, qui pourra répondre à vos questions sur les programmes fédéraux.

Dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, AAC a soutenu des initiatives dirigées par des Autochtones. À l'époque, Cultivons l'avenir 2 ne mettait pas l'accent sur l'élaboration de politiques visant à accroître la participation des peuples autochtones dans le secteur, et le ministère ne mesurait pas bien la participation autochtone non plus.

Pendant l'élaboration du Partenariat canadien pour l'agriculture, nous nous sommes efforcés de tirer des leçons de Cultivons l'avenir 2 et de créer des politiques et des programmes qui renforcent le caractère inclusif du secteur. Nous ferons également un meilleur travail pour mesurer les résultats et les répercussions de nos programmes.

Lorsque les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ont rédigé l'Accord-cadre multilatéral du Partenariat canadien pour l'agriculture avec les provinces et les territoires, ils ont tenu compte d'entrée de jeu des groupes sous-représentés, dont les peuples autochtones.

Des programmes fédéraux et à coûts partagés favorisent la participation autochtone par le Partenariat canadien pour l'agriculture. Bon nombre d'entre eux s'adressent spécifiquement aux collectivités autochtones et offrent des outils pour favoriser leur participation dans le secteur. Par exemple, la Colombie-Britannique a un programme de développement de l'agriculture autochtone financé par le Partenariat canadien pour l'agriculture. Les provinces et les territoires ont également des programmes qui ne relèvent pas de ce partenariat et nous collaborons avec nos partenaires provinciaux et territoriaux dans le but de mieux comprendre leurs programmes et leurs politiques.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, nous avons élaboré Agri-diversité, programme quinquennal de 5 millions de dollars pour financer directement la participation des groupes sous-représentés, y compris les peuples autochtones, dans le secteur. Le programme favorise le développement des compétences, du leadership et de l'esprit d'entreprise. À ce jour, deux projets dirigés par des Autochtones ont été approuvés. Le programme appuie des activités dirigées par le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones et le Northern Farm Training Institute dans les Territoires du Nord-Ouest.

AAC fait maintenant davantage d'efforts pour mesurer ses progrès en matière de participation des peuples autochtones aux programmes exclusivement fédéraux du Partenariat canadien pour l'agriculture. Les demandes reçues jusqu'à maintenant vont de la prestation de services de planification d'entreprise et de gestion financière pour aider les peuples autochtones à démarrer ou à agrandir une exploitation agricole, à la réalisation de projets pilotes de culture d'aliments traditionnels en serre et dans des jardins communautaires, en passant par le transfert de connaissances aux femmes et aux collectivités autochtones.

Nous avons également mis sur pied l'Initiative sur les systèmes agricoles et alimentaires autochtones. Cette initiative quinquennale de 8,5 millions de dollars vise à augmenter les possibilités de développement économique pour les peuples autochtones en renforçant leur capacité à se tailler une place et à réussir dans le secteur agricole. Cette initiative est mise en œuvre grâce au soutien financier et logistique d'AAC et de l'initiative des partenariats stratégiques du gouvernement fédéral dirigée par le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord du Canada.

Au cours de nos consultations, on nous a dit qu'il peut être difficile de parcourir les offres de programme d'AAC. Nous avons donc créé et lancé le service Explorateur pour les Autochtones en 2018. Il s'agit d'un service qui offre un soutien personnalisé et individuel pour aider les Autochtones et les organisations autochtones à créer des possibilités dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Concernant les travaux à venir, le ministère collabore avec des partenaires métis pour élaborer une stratégie de sensibilisation à la culture des Métis. Nous continuerons de travailler avec l'Assemblée des Premières Nations et d'autres organisations autochtones nationales afin qu'elles puissent établir une stratégie agricole des Premières Nations. Nous continuerons d'examiner différents moyens de soutenir les initiatives sur la sécurité alimentaire dans le Nord. Nous travaillerons avec d'autres ministères pour mieux comprendre

le contexte des programmes fédéraux. Nous établirons un dialogue fédéral-provincial-territorial sur les politiques et les programmes autochtones.

Je vous remercie de nouveau de me donner l'occasion de discuter de cette question avec vous aujourd'hui.

Je vais maintenant céder la parole à Brian Gray qui vous expliquera les programmes d'application interne.

• (1105)

**M. Brian Gray (champion du Cercle de réseautage des employés autochtones et sous-ministre adjoint, Direction générale des sciences et de la technologie, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Merci, Tom. Merci, monsieur le président.

Avant de commencer, j'aimerais saluer l'ainé Mervin Traverse. Il est membre de la Première Nation ojibwée de Lake St. Martin et parle le saulteaux, une langue ancestrale. De plus, il agit à titre de premier aîné d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il pourra répondre à vos questions sur son rôle.

Comme Tom l'a mentionné, notre ministère compte plusieurs directions générales qui appuient diverses initiatives axées sur les Autochtones. À la base de ce travail, on retrouve le besoin d'accroître la capacité de notre ministère de travailler efficacement avec les peuples autochtones, que ce soit à l'externe avec les partenaires autochtones ou à l'interne avec les collègues autochtones. En 2017, le Bureau d'aide et de sensibilisation aux Autochtones a été créé afin d'accroître notre capacité à mener à bien ce travail. Il a joué ce rôle en menant diverses activités, notamment, appuyer le recrutement et le maintien en poste d'employés autochtones au ministère; offrir des services aux aînés à temps plein; élaborer une série de séances de sensibilisation aux cultures autochtones adaptées au ministère; et appuyer les projets de recherche et les partenariats avec les communautés autochtones.

[Français]

Il faut déployer des efforts constants à long terme pour recruter et maintenir en poste des employés autochtones à AAC. Par conséquent, l'Initiative de recrutement d'étudiants autochtones a été lancée en février 2016 afin de permettre aux étudiants autochtones de découvrir les possibilités de carrières dans la fonction publique, d'encourager ces derniers à poursuivre leurs études et à faire carrière, plus particulièrement dans les domaines des sciences et des technologies où les Autochtones ont toujours été et continuent d'être sous-représentés.

Depuis son lancement, cette initiative a permis de recruter 103 étudiants. Un grand nombre d'entre eux ont continué de travailler à temps partiel pendant l'année scolaire, dans la mesure où le travail ne nuisait pas à leurs études.

• (1110)

[Traduction]

Notre ministère mène d'importantes activités de sensibilisation pour mieux faire connaître l'Initiative de recrutement d'étudiants autochtones au sein des collectivités autochtones, ce qui se fait de diverses façons: présentations aux centres d'amitié, présence aux salons de l'emploi, visites communautaires, etc. Grâce à ces efforts, environ 3 500 étudiants autochtones ont été consultés au sujet de notre initiative jusqu'à présent.

Une fois embauchés, les étudiants se voient offrir un soutien dans le cadre des nombreuses activités du Cercle de réseautage des employés autochtones du ministère, l'un des cinq réseaux sur la diversité des employés du ministère. Chaque réseau a un sous-ministre adjoint champion, et je suis le champion du Cercle de réseautage des employés autochtones.

Le Cercle de réseautage des employés autochtones est un service de réseautage et de soutien à l'intention des employés et des étudiants autochtones ainsi qu'une plateforme visant à mieux sensibiliser les gens aux peuples autochtones et à leurs cultures et à les faire connaître davantage. Le travail du Cercle se fait selon trois grandes priorités: mieux faire connaître les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits; favoriser le recrutement, le maintien en poste et le perfectionnement professionnel des employés et étudiants autochtones; et organiser des activités culturelles pour tous les employés.

J'aimerais maintenant parler du rôle de l'ainé Traverse au sein du ministère.

AAC est le premier ministère fédéral à avoir un aîné à temps plein au sein de son personnel. Depuis que l'ainé Traverse s'est joint à nous, d'autres ministères envisagent de faire la même chose. M. Traverse a des racines dans la fonction publique, ayant travaillé pendant plus de 28 ans à l'Agence canadienne d'inspection des aliments avant de rejoindre nos rangs en septembre 2016.

Le rôle de l'ainé Traverse dans notre ministère comporte quatre grandes responsabilités: fournir une perspective autochtone au sein du ministère; assurer la liaison avec les Autochtones, c'est-à-dire contribuer à l'établissement de partenariats avec les collectivités et les entreprises autochtones; offrir un soutien culturel et émotionnel à tous les employés autochtones du ministère; et mieux sensibiliser les gens à la culture autochtone au sein du ministère dans le cadre de diverses séances de sensibilisation à la culture offertes à tous les employés.

La présence de l'ainé Traverse a grandement contribué aux efforts accrus que consent le ministère pour se réconcilier avec les peuples autochtones, et c'est l'une des principales raisons pour lesquelles le ministère a été reconnu par *Mediacorp* et le *Globe and Mail* comme l'un des meilleurs employeurs du Canada en matière de diversité au cours des deux dernières années.

[Français]

Le prochain sujet que j'aimerais aborder est l'élaboration d'une série de séances de sensibilisation aux cultures autochtones adaptées au ministère. Le catalyseur de cette initiative est l'appel à l'action n° 57 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui demande à tous les gouvernements canadiens de fournir du perfectionnement professionnel et de la formation aux fonctionnaires sur l'histoire et les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Cette série comprendra des possibilités d'apprentissage officielles et informelles, notamment des ateliers, des cours, des vidéos, des livres, une série de conférences et des séances de sensibilisation aux cultures autochtones. Certaines de ces possibilités, comme la série de conférences et les séances de sensibilisation aux cultures, sont déjà offertes alors que d'autres sont en cours d'élaboration. La majeure partie des activités d'apprentissage sera axée sur l'agriculture et les besoins cernés au sein du ministère.

[Traduction]

Enfin, nous appuyons des projets de recherche et des partenariats avec les communautés autochtones. Le Bureau d'aide et de

sensibilisation aux Autochtones travaille à élaborer du matériel d'apprentissage pour nos scientifiques qui prévoient collaborer avec des partenaires autochtones, et il organisera un atelier ce printemps pour la série de séances.

Une employée du ministère, Emily McAuley, biologiste et membre de la Première Nation du lac Manitoba, fait un excellent travail à titre de première scientifique de liaison autochtone d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Dans ce nouveau rôle, elle facilite la collaboration scientifique entre les partenaires autochtones, nos propres chercheurs de la Direction générale des sciences et de la technologie et les experts externes.

En 2018, la Direction générale des sciences et de la technologie a également ajouté une nouvelle priorité à un appel interne de propositions qui met en concurrence nos scientifiques. On les a mis au défi d'élaborer des propositions contribuant à comprendre et à soutenir les systèmes de culture des peuples autochtones. Notre direction générale mène également plusieurs projets auxquels participent des collaborateurs autochtones, notamment l'Initiative des laboratoires vivants et d'autres projets, comme ceux des trois soeurs, des aîelles rouges et du thé du Labrador.

•(1115)

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant aux questions. Je veux souhaiter la bienvenue à M. Lobb, qui remplace M. Dreeshen.

C'est M. Berthold qui commence.

[Français]

Vous avez la parole pour six minutes.

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie Mme Taylor et MM. Rosser, Gray et Traverse d'être avec nous aujourd'hui.

J'ai lu plusieurs informations depuis que nous avons décidé de faire cette étude sur la présence autochtone dans le secteur canadien de l'agriculture.

Nous constatons — grâce à un bon soutien de l'analyste de recherche du Comité — que les peuples autochtones sont moins représentés dans le secteur de l'agriculture qu'au sein de la population en général. Cependant, il semble que les communautés autochtones sont propriétaires de beaucoup de terres. Avons-nous établi les possibilités de développement de ces communautés sur le terrain avant de parler des difficultés? Comment ces communautés peuvent-elles avoir un meilleur contrôle de leurs territoires? Comment pouvons-nous les aider à accroître leur présence dans le secteur agricole canadien?

**M. Tom Rosser:** Monsieur le président, j'aimerais remercier M. Berthold de sa question.

Oui, il est tout à fait exact que les Premières Nations du Canada sont propriétaires de beaucoup de territoires à l'heure actuelle. Nous sommes en train d'étudier les données du Recensement de l'agriculture de 2016 pour avoir une meilleure idée de tout ce que les groupes autochtones ont, car l'une de nos stratégies pour traiter leur sous-représentation dans le secteur agricole est effectivement de travailler avec les terres qu'ils possèdent déjà.

**M. Luc Berthold:** Je sais bien que l'étude vient à peine de débiter, mais avons-nous déjà une idée? Avez-vous commencé? Nous voyons déjà qu'il y a un grand potentiel de ce côté-là d'après vos premières constatations et vos connaissances du secteur agricole.

**M. Tom Rosser:** Oui, absolument. Nous savons qu'il y a du potentiel. Ce n'est que l'un des volets sur lesquels nous allons nous pencher.

À la grandeur du pays, je ne sais pas si nous connaissons la superficie totale exacte des terres appartenant aux peuples autochtones, mais nous pouvons faire le suivi et vous communiquer les renseignements que nous avons déjà en attendant d'avoir des chiffres plus définitifs.

**M. Luc Berthold:** Il s'agit d'une étude importante. Afin de pouvoir dresser un portrait de la situation, il serait très intéressant d'avoir des connaissances plus précises si nous voulons vraiment accroître la proportion et la présence des peuples autochtones dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Monsieur Traverse, ma circonscription ne comporte aucune communauté autochtone. Je n'ai donc pas l'habitude de traiter avec ces communautés. En tant qu'ainé, quelles ont été vos premières impressions lorsque vous êtes arrivé au ministère? L'accueil a-t-il été difficile? Cela s'est-il bien passé? Étant donné que votre présence marque une première dans un ministère, il serait bon de savoir comment les gens vous ont accueilli.

[Traduction]

**M. Mervin Traverse (ainé du ministère, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Merci, monsieur le président.

J'ai travaillé au gouvernement fédéral au cours des 28 dernières années. À mon arrivée à Agriculture Canada, j'ai constaté à quel point le ministère est énorme et j'ai vu le nombre d'Autochtones en agriculture. Il y en avait très peu, mais des progrès vraiment remarquables ont été réalisés depuis 2016 et quand je pense au soutien que nous recevons et au travail que nous accomplissons, c'est vraiment extraordinaire. Nous avons encore beaucoup à apprendre et bien du travail à faire avec les communautés autochtones du pays.

C'est très enrichissant pour moi, qui suis un aîné, de pouvoir collaborer avec mes collègues autochtones, surtout ceux qui ont perdu leur culture, et de pouvoir les aider à traverser les périodes difficiles qu'ils vivent et à faire face à tous les défis auxquels ils sont confrontés sur le plan de la culture.

• (1120)

[Français]

**M. Luc Berthold:** Au sujet des fonctionnaires déjà sensibilisés aux communautés autochtones, M. Traverse vient d'expliquer qu'il a pu reprendre contact des membres de ces communautés. En embauchant un aîné, quel objectif le ministère avait-il par rapport à ces gens? Il a beaucoup été question de recrutement, mais qu'en est-il de ces gens et des relations déjà établies avec les communautés autochtones?

[Traduction]

**M. Brian Gray:** Vous avez parlé du potentiel des terres. Voilà un élément. L'autre, c'est la capacité, dans les communautés, de pratiquer l'agriculture, et c'est donc un volet pour lequel nous essayons de bâtir des ponts. Certaines communautés excellent déjà dans la production agricole. Dans d'autres, on pratique l'agriculture, mais cela passe généralement par des accords de location, de sorte que des agriculteurs ou des familles agricoles produisent sur la terre des Premières Nations et...

**Le président:** Merci, monsieur Gray. Je dois maintenant céder la parole à un autre membre du Comité. Je suis sûr que vous aurez l'occasion d'y revenir.

Monsieur Longfield, vous disposez de six minutes.

**M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.):** Merci.

Désirez-vous terminer votre réponse? Il y a beaucoup d'échanges au sein de ce comité, et la question de M. Berthold sur la politique du ministère m'intéresse également.

**M. Brian Gray:** Dans certaines communautés, des terres sont cultivées, mais pas par les Premières Nations. Cela les intéresse, mais elles n'ont pas les professionnels hautement qualifiés qu'il faut et n'ont pas accès au capital.

Il y a ensuite une troisième catégorie de communautés qui ne pratiquent pas l'agriculture, mais qui pourraient très bien avoir une implantation précoloniale. Il y a des possibilités pour des pratiques agricoles traditionnelles, de sorte que ce sont là des questions qui nous intéressent beaucoup, à la Direction générale des sciences et de la technologie; nous voulons collaborer avec elles pour apprendre comment relancer ces pratiques traditionnelles.

**M. Lloyd Longfield:** Nous avons fait une étude sur une politique alimentaire pour le Canada et préparé un rapport à ce sujet. Au cours de l'étude, j'ai constaté à quel point j'en connaissais très peu sur l'agriculture autochtone. C'était un volet que j'avais négligé dans mes études.

Le rapport sur les systèmes de culture dont a parlé M. Rosser m'intéresse. Il pourrait être fourni à la greffière afin que le Comité puisse se mettre au fait de cela.

L'Université de Guelph compte un grand nombre de diplômés en agriculture. Elle a souvent dit que trois ou quatre emplois s'offraient à chaque diplômé du domaine. Nous savons qu'il y a une pénurie de talents qualifiés en agriculture. Nous savons également qu'il n'y a que dans les communautés autochtones que la population des jeunes est en croissance. Nous essayons de contribuer, par l'immigration, à la croissance de la population des jeunes. La possibilité pour les jeunes d'occuper ces emplois semble être une évidence.

Peut-être que M. Traverse ou un autre témoin pourrait nous donner son point de vue sur les possibilités économiques pour les peuples autochtones concernant un cheminement de carrière dans le secteur agricole.

**M. Tom Rosser:** Mervin pourrait bien avoir un point de vue à cet égard, étant donné qu'il en sait probablement plus que moi sur le recrutement sur les campus. Cependant, je dirais de façon générale que le gouvernement a créé la table de la stratégie économique du secteur agroalimentaire, qui a présenté un rapport en septembre dernier. L'un des principaux problèmes dont on nous a parlé, et dont le secteur nous parle régulièrement, c'est la pénurie de main-d'oeuvre et de compétences. La table a présenté des recommandations pour essayer d'attirer des jeunes dans le secteur à long terme, en mettant l'accent sur des groupes qui sont sous-représentés sur le marché du travail, ce qui ne se limite pas aux peuples autochtones. Nous discutons régulièrement avec des doyens de facultés d'agriculture d'établissements postsecondaires de partout au pays, et nous discutons des moyens de travailler conjointement pour amener plus de gens à vouloir poursuivre une carrière dans le secteur.

J'invite Brian ou Mervin à intervenir.

•(1125)

**M. Brian Gray:** J'étais le champion de notre programme de recrutement d'étudiants qui a commencé il y a trois ans. Je ne savais pas grand-chose, mais je savais que la terre — la Terre mère — et l'eau sont sacrées, et c'est à la base de la culture de la plupart des Premières Nations. Prendre soin de la terre et veiller à ce qu'elle subvienne à nos besoins était bien évident pour moi. Nous avons souligné le grand nombre d'emplois bien rémunérés disponibles en agriculture, que ce soit en agronomie ou en sciences agricoles.

Nous avons vu une occasion à saisir compte tenu de la présence de plusieurs Premières Nations près de nos stations de recherche dans l'Ouest. Nous avons commencé le programme parce qu'il semblait intuitif. Nous avons observé le réseau universitaire; des étudiants participaient aux programmes, et nous avons donc donné un emploi d'été et de l'expérience à des étudiants qui étaient dans ces programmes. Certains étaient peut-être en biologie et ne pensaient pas à l'agriculture, mais ils s'y sont alors intéressés. Je suis heureux de dire que nous avons maintenant fait faire le saut à cinq d'entre eux qui travaillent maintenant au ministère.

**M. Lloyd Longfield:** Monsieur Traverse, j'aimerais savoir ce que vous pensez de la situation et ce que nous pourrions inclure dans notre rapport, s'il y a des aspects que nous devons mieux appuyer.

**M. Mervin Traverse:** Je sais que, comme l'a dit M. Gray, nous avons dans l'Ouest une énorme population d'Autochtones dans les villes. Le nombre de ceux ayant fréquenté un établissement postsecondaire était alarmant, par exemple 1 700 à Regina et 2 200 à Saskatoon. Nous avons commencé à puiser dans ces domaines pour tenter de trouver une porte d'entrée pour ces jeunes Autochtones qui essaient de revenir sur leurs terres. Ils veulent travailler sur leurs terres, et le genre de choses qu'ils veulent apprendre porte surtout sur la sécurité alimentaire. Ils sont très intéressés, ces jeunes gens, mais le travail doit être fait d'un bout à l'autre du Canada. Nous nous sommes rendus dans toutes les universités et tous les salons de carrières pour tenter de les attirer vers les emplois, pour les aiguiller vers ces domaines.

**M. Lloyd Longfield:** Nous en faisons un peu, mais nous devons en faire plus.

**Le président:** Merci.

Monsieur MacGregor, vous avez six minutes.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous de comparaître devant notre comité aujourd'hui.

Monsieur Rosser, je vais commencer par vous. À quel moment vous attendez-vous à ce que la politique alimentaire nationale pour le Canada soit prête?

**M. Tom Rosser:** Je m'attends à ce que nous puissions annoncer la marche à suivre en matière de politique alimentaire dans les prochains mois.

Comme je l'ai mentionné dans mes observations liminaires, nous avons noué le dialogue avec les organisations autochtones nationales dans nos consultations. Quand on regarde les données disponibles sur la sécurité alimentaire, par exemple, on constate que les niveaux d'insécurité alimentaire sont beaucoup plus élevés chez les peuples autochtones, surtout ceux qui vivent dans des collectivités nordiques et éloignées. C'est un aspect que nous avons cerné dans notre rapport intitulé « Ce que nous avons entendu », qui est paru l'automne dernier. Je m'attends à ce qu'une politique alimentaire aborde des moyens de s'y attaquer.

**M. Alistair MacGregor:** Tout le monde peut consulter les chiffres. Dans un pays aussi riche que le Canada, le niveau d'insécurité alimentaire chez les populations autochtones est consternant.

Nous avons eu une réunion là-dessus. Nous avons entendu le témoignage de Jamie Hall, du Indian Agricultural Program de l'Ontario. Il a dit qu'au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux n'offrent pas vraiment de soutien direct aux agriculteurs autochtones du pays.

Je suis l'élaboration de la politique alimentaire. Je me rappelle de consultations menées dans ma propre circonscription en 2017 — nous sommes maintenant en 2019 —, et je me rends compte que la politique sera très complexe compte tenu de la diversité au pays et des nombreux aspects dont il faut tenir compte.

Pour ce qui est plus précisément de l'agriculture autochtone, compte tenu des chiffres graves que nous avons actuellement et des témoignages déjà entendus selon lesquels il n'y a pas beaucoup de soutiens d'ordre national, comment vous attendez-vous à ce que la politique oriente le ministère à l'avenir? Comment les programmes agricoles dont vous êtes responsables pourront-ils remédier rapidement à ce problème à l'aide d'étapes concrètes?

•(1130)

**M. Tom Rosser:** Grâce à la politique alimentaire et à d'autres changements à nos programmes actuels, nous espérons être en mesure de mieux soutenir l'agriculture autochtone au Canada.

Depuis seulement un ou deux ans, nous commençons à mettre sur pied des programmes qui visent pour la première fois directement la participation autochtone en agriculture, ainsi qu'une participation accrue en agriculture et en agroalimentaire d'autres groupes sous-représentés.

Quand on parle de la politique alimentaire et de la sécurité alimentaire, particulièrement dans le contexte des collectivités nordiques et éloignées, on entend constamment une forte préférence pour une souveraineté et une sécurité alimentaires accrues dans les collectivités, plutôt que de simplement rendre les aliments de l'extérieur, du Sud, moins cher et plus facilement accessibles.

Brian peut peut-être en parler. Je sais que nous avons déjà des partenariats avec les collectivités autochtones en matière d'agriculture verticale, de congélateurs communautaires et ainsi de suite. Une fois de plus, dans les collectivités nordiques et éloignées, une souveraineté alimentaire accrue signifie souvent sans aucun doute un meilleur accès aux aliments traditionnels.

Nous prenons déjà des mesures à cette fin. Je m'attends à ce que nous les déployions davantage lors de la mise en oeuvre de la politique alimentaire, mais nous reconnaissons également que c'est un cheminement, pas une destination. Nous nous réjouissons d'une partie des progrès réalisés, mais nous sommes conscients que le cheminement sera long.

**M. Alistair MacGregor:** Monsieur Gray, ou même monsieur Traverse, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

**M. Brian Gray:** J'ai mentionné dans mes observations liminaires notre appel de propositions pour travailler avec les collectivités autochtones. L'un des appels portait sur la production agricole durable dans le Nord, en se rendant dans les collectivités pour trouver de possibles moyens traditionnels de produire des aliments locaux. De plus, cette idée d'agriculture contenue, la serriculture dans le Nord, est encore en cours d'élaboration. Ce n'est pas répandu, et nous sommes donc en train de nous pencher là-dessus.

Nos scientifiques ont trouvé des collectivités intéressées par la mise au point conjointe de cette technologie. Nous sommes à l'étape de la lettre d'intention. Nous n'avons pas encore décerné les projets, mais nous avons quelques collectivités nordiques à cette fin.

Une technologie vise à allonger la saison de croissance. On peut penser à des variétés ou à des techniques utilisées à l'extérieur pour allonger la saison de croissance des aliments, des végétaux; et l'autre technologie serait l'idée d'agriculture contenue. Ce sera analogue à une serre, sans en être une. Ce serait tout simplement totalement contenu.

L'un des plus grands défis dans une collectivité non desservie par le réseau de distribution d'électricité est de trouver des technologies propres et durables à cette fin. Les réseaux universitaires en sont conscients, et nous cherchons également à former des partenariats avec eux.

**M. Alistair MacGregor:** Je pense qu'il ne me reste plus de temps, mais je vous suis reconnaissant de ces explications. Merci.

**Le président:** Merci, monsieur MacGregor.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

**M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Je veux également remercier les analystes qui ont fait du bon travail en nous présentant un mémoire sur l'agriculture autochtone.

C'est un portrait que j'ai vu — cela ne m'a pas étonné, mais j'aimerais en apprendre davantage. Vous n'avez peut-être pas les réponses, mais je pense qu'il serait intéressant pour nous de comprendre. Cela se rapporte au revenu agricole des collectivités non autochtones, par rapport à celui des collectivités autochtones et métisses. Je sais, par exemple, que les agriculteurs non autochtones mettront surtout l'accent sur les oléagineux et le grain, tandis que les Premières Nations se concentreront surtout sur d'autres cultures, la sève d'érable et ainsi de suite.

Savons-nous, en fonction de ces chiffres, si d'autres cultures sont également axées sur l'exportation?

•(1135)

**M. Tom Rosser:** Monsieur le président, je vais me tourner vers mes collègues. Je ne sais pas si je connais les chiffres auxquels le député fait allusion. Je serais certainement curieux de les voir.

Ce que nous savons sur l'agriculture autochtone, c'est que nous parlons de diverses choses. Au Canada, des Autochtones dirigent de très grandes exploitations agricoles sophistiquées qui seront axées sur les exportations. Cependant, dans bien des cas, l'agriculture autochtone se fait naturellement à plus petite échelle. Nous allons parfois être orientés vers un niveau communautaire accru de sécurité et de souveraineté alimentaires.

Nous parlons d'une gamme. Il existe sans aucun doute des exploitations agricoles autochtones très axées sur le secteur des exportations, mais beaucoup d'autres sont plus petites et servent davantage à répondre à la demande locale.

J'invite Jane, Brian ou Mervin à ajouter quelque chose, s'ils le souhaitent.

**M. Brian Gray:** Une fois de plus, la recherche et développement porte sur certains aspects.

L'un des projets en cours est le projet de l'airelle rouge. Ce qui ressemble le plus à l'airelle rouge, c'est la canneberge, mais l'airelle se trouve toutefois sur les hautes terres. On en trouve partout dans la forêt boréale, mais pour une raison ou une autre, l'airelle rouge du Nord du Manitoba semble avoir les meilleures qualités antioxydantes.

Des scientifiques se penchent là-dessus. Mervin a aidé à faciliter la participation communautaire au Nord de la province. Les collectivités cueillent ces airelles rouges pour déterminer lesquelles ont des propriétés hautement antioxydantes et s'il est possible de les cultiver. Si c'est le cas, certaines de ces collectivités nordiques auront une excellente occasion de créer un produit qui pourrait selon moi être hautement rentable à exporter.

Les scientifiques de notre centre à Saint-Hyacinthe se sont penchés avec une collectivité autochtone et une entreprise au Québec sur un projet de thé du Labrador. Encore une fois, ils ont étudié les valeurs médicinales de la plante pour établir le niveau de certification. On a créé une boisson concentrée en collaboration avec nos scientifiques. On en est maintenant aux dernières étapes précédant la mise en marché et on envisage l'exportation.

C'est davantage le genre de cultures traditionnelles sur lesquelles on se penche.

Il y a également le projet communautaire dont Tom a parlé. On crée du pemmican, qui est un aliment traditionnel. On sèche la viande, on la réduit en poudre et on la mélange avec d'autres choses pour créer le pemmican le plus sain qui soit. Si on donne suite au projet, il pourrait également être possible d'exporter le produit.

**M. Francis Drouin:** Nous savons qu'un des piliers que nous avons soulignés pour l'agriculture était la valeur ajoutée. Savons-nous si, compte tenu de la recherche effectuée et du travail avec les collectivités des Premières Nations, il y a beaucoup de valeur ajoutée dans leurs activités agricoles? Je suppose qu'il pourrait y en avoir, si cela contribue à les nourrir et que ce n'est pas axé sur l'exportation.

**M. Tom Rosser:** Dans l'agriculture canadienne en général, nous avons des exploitations à valeur ajoutée qui ont beaucoup de succès. Nous voyons que, pour ce qui est de faire croître nos exportations et le secteur, en grande partie, c'est non seulement attribuable à une production accrue, mais aussi à une valeur ajoutée. C'est vrai pour l'ensemble de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada. Je dirais que c'est également vrai pour l'agriculture autochtone.

Encore une fois, il y a de la diversité. On pourrait probablement augmenter les activités agricoles primaires axées sur la production, mais il y a, par exemple, des vignobles appartenant à des Autochtones en Colombie-Britannique et ailleurs. Il ne fait aucun doute que les peuples et les entreprises autochtones contribuent au secteur à valeur ajoutée, ce qui représente également une possibilité de croissance, comme pour l'agriculture au Canada dans son ensemble.

**M. Francis Drouin:** Je veux poser une autre question avant que mon temps soit écoulé.



Quand nous avons fait l'étude sur la politique alimentaire avec les collectivités nordiques, il est devenu évident qu'il n'était pas seulement question de cultiver des aliments dans les collectivités du Sud. Il fallait également veiller à maintenir l'accès aux aliments traditionnels que les gens mangent depuis des siècles dans ces collectivités.

Essayons-nous de travailler avec les collectivités des Premières Nations pour faire en sorte qu'elles aient encore accès à ces aliments traditionnels?

• (1140)

**Le président:** À ce sujet, monsieur Drouin, vous devrez peut-être demander à votre collègue s'il veut partager son temps.

Nous allons passer à M. Peschisolido, pour 10 minutes.

**M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.):** Monsieur le président, merci et merci aux témoins.

Je vais poursuivre avec la question de M. Drouin. Comme M. Longfield, j'ai été surpris par l'étendue de mon manque de connaissances sur l'agriculture autochtone. J'ai été touché par quelques témoins qui ont parlé de la situation de collectivités autochtones en ce qui a trait à la sécurité alimentaire dans le Nord.

Quelqu'un aimerait-il répondre à cette question? Je pense qu'elle est très importante. Comme l'a demandé M. Drouin, comment pouvons-nous améliorer la situation dans le Nord? Quelles mesures concrètes avons-nous prises pour remédier à ce qui est selon moi une situation grave?

**M. Brian Gray:** Je peux commencer.

Je pense que la façon d'aborder la question est importante. J'ai mentionné d'entrée de jeu l'importance de travailler avec la collectivité. Cela signifie qu'il faut s'y rendre, en trouver une qui s'intéresse à ce genre de choses, s'asseoir avec les membres pour réfléchir et trouver exactement ce qu'ils cherchent. Est-ce l'auto-suffisance alimentaire de leur collectivité ou l'exportation d'un produit dans le Sud ou à l'échelle internationale? Comme la plupart de ces collectivités n'ont pas de programme actif, il faut travailler avec leurs membres et notre équipe de recherche et développement pour voir si ces choses sont possibles, qu'il soit question de faire pousser quelque chose à l'intérieur ou à l'extérieur.

C'est ici que nos appels de propositions entrent en ligne de compte. Ils sont différents, car nos scientifiques disent qu'ils ont trouvé une collectivité disposée à travailler avec nous. Nous voulons nous y rendre et commencer les discussions sur le travail qui les intéresse.

En général, je pense que notre approche dans le Nord, que ce soit à la limite forestière ou avec les Inuits, consiste à se rendre dans une collectivité et de découvrir ce qu'elle veut et ce qu'il lui faut. Elles ne sont pas prêtes à faire de l'agriculture ou ne le souhaitent pas, mais en trouvant celles qui sont intéressées, nous apprenons en travaillant et nous pouvons ensuite espérer que cela se répande.

**M. Joe Peschisolido:** Je crois maintenant comprendre, et M. Drouin l'a mentionné, que notre politique pour nourrir les collectivités autochtones, à part travailler avec elles, est de tout simplement leur fournir des aliments venant d'ailleurs.

En Colombie-Britannique, d'où je viens, il existe un mouvement pour l'agriculture sur place. Mervin, pensez-vous que c'est une approche que nous pourrions adopter?

**M. Mervin Travers:** Je veux répéter la question concernant les collectivités autochtones et le genre d'agriculture. Nos aliments traditionnels, comme le bison, ont également un aspect biologique.

Nous travaillons avec nos collectivités dans l'Ouest qui s'intéressent beaucoup à ces choses. Elles font toujours allusion aux aliments traditionnels. Nous travaillons avec les collectivités de la Colombie-Britannique. Elles sont très à l'écoute, même dans la vallée de l'Okanagan, des plantations et des vignobles locaux. Il y a un projet pilote, et les Autochtones de partout au pays regardent comment les Premières Nations de la vallée de l'Okanagan ont progressé sur le plan de l'exportation. Elles ont les meilleures conditions météorologiques et les meilleures terres agricoles. Elles misent sur le territoire et elles ont réussi à accroître le développement économique en Colombie-Britannique. Nous en tenons compte.

Malheureusement, certaines de nos collectivités nordiques — comme Brian l'a mentionné, à la limite forestière — cherchent toujours des moyens de payer moins cher pour les aliments. Les serres ne représentent pas toujours la meilleure option. Le réchauffement de la planète pourrait avoir un effet majeur en aidant les Autochtones à l'avenir. Il se peut effectivement qu'il y ait des terres cultivables où il n'y en avait pas avant.

• (1145)

**M. Joe Peschisolido:** Je ne me souviens plus si c'est Tom ou Brian qui a parlé des programmes autochtones en Colombie-Britannique. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

**M. Tom Rosser:** Le programme que j'ai évoqué dans ma déclaration préliminaire est un exemple. Il s'agit d'un programme à coûts partagés dans le cadre du partenariat; c'est donc administré par la province, mais en ce qui concerne le financement, les coûts sont partagés selon un ratio de 60/40 entre le fédéral et la province. Ce n'était là qu'un exemple de programme. Plusieurs autres provinces, toujours dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, ont des programmes destinés aux Autochtones et visant à appuyer leur participation en agriculture. Nous avons également des programmes exclusivement fédéraux dans ce domaine, lesquels relèvent de la responsabilité de Jane.

Avez-vous quelque chose à ajouter, Jane?

**Mme Jane Taylor (sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Je crois que je ferai une brève observation — Tom y a fait allusion dans son exposé — sur le service Explorateur que nous avons lancé. Une de nos responsabilités est de démythifier et d'aider à démêler cet ensemble de programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont offerts, parallèlement à d'autres ressources.

Oui, Agriculture Canada a lancé certains programmes précis à l'intention des peuples autochtones, tout en reconnaissant, bien entendu, que nos programmes sont ouverts à tous.

Ce service de guide-expert a été accueilli très favorablement. Chaque fois que nous recevons un appel ou un courriel, nous travaillons avec la personne ou l'organisation pour l'aider à trouver un programme qui correspond à ses besoins. Ce pourrait être un programme au sein de notre ministère ou au sein d'un autre ministère fédéral, mais nous examinons également ce qui est offert dans la province ou le territoire où se trouve la personne ou l'organisation. Je crois que c'est très utile.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à M. Shipley. Vous avez six minutes.

**M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci beaucoup.

Comme je manque habituellement de temps, je vais entrer directement dans le vif du sujet.

Tout d'abord, monsieur Rosser ou monsieur Gray, de combien de nouveaux fonctionnaires pensez-vous avoir besoin pour combler les écarts au sein de votre ministère?

**M. Brian Gray:** Eh bien, en ce qui concerne notre objectif général, nous aimerions que notre effectif représente la population canadienne du point de vue de la diversité culturelle. Nous ne voulons pas nous fixer des objectifs fermes pour le plaisir de le faire, mais si la population générale est composée de 4 ou 4,5 % de Canadiens qui sont... cela semble être un point de départ raisonnable. Nous n'en sommes pas encore là. Nous en sommes à peut-être 2 % — soit la moitié —, mais je crois que c'est utile.

Là encore, peu importe le groupe en question, si vous avez une représentation équitable, cela vous donnera accès à une richesse d'idées et à une abondance de solutions aux problèmes. Plus votre effectif sera représentatif, plus tôt vous pourrez commencer à éliminer les préjugés ou l'ignorance culturelle pour que...

**M. Bev Shipley:** J'essaie simplement d'obtenir un pourcentage. Vous avez parlé du Nord. Vous avez sûrement une idée du pourcentage d'Autochtones qui vivent dans ce que l'on pourrait appeler des zones agricoles traditionnelles au Canada. Quel serait le pourcentage? Le savez-vous?

**M. Tom Rosser:** Monsieur le président, juste pour m'assurer d'avoir bien compris la question...

**M. Bev Shipley:** Du nombre total d'Autochtones dont vous parlez, quel pourcentage d'entre eux vivent dans des régions agricoles canadiennes qui sont reconnues comme étant d'importantes zones agricoles? Dans ma région, il y a cinq Premières Nations situées dans une région agricole. C'est la même chose dans chaque province.

**M. Tom Rosser:** Je suppose que je dirais ceci en guise d'observation générale: conformément à la façon dont le gouvernement mesure la représentativité de son effectif, il faut tenir compte de la composition démographique de la collectivité.

**M. Bev Shipley:** D'accord.

**M. Tom Rosser:** Dans une collectivité où il y a une forte proportion d'Autochtones, par exemple, nous en tiendrions compte pour déterminer s'ils sont sous-représentés au sein de notre effectif.

**M. Bev Shipley:** Je m'occupe de ce dossier, non seulement à l'échelle municipale, mais également ici depuis 13 ans. Au niveau municipal, on s'est penché sur la question de la présence de Premières Nations dans le secteur de l'agriculture. La capacité d'amener les jeunes Autochtones à poursuivre leurs études a toujours posé problème.

Pouvez-vous me dire combien d'entre eux font des études collégiales ou universitaires en agriculture? Je serai franc avec vous: aujourd'hui, je n'ai rien entendu à ce sujet. J'ai surtout entendu parler de la création d'une structure gouvernementale. À mon avis, c'est plutôt inquiétant. Que font les conseils locaux, les aînés locaux et les membres des bandes pour encourager les jeunes et leur expliquer qu'il est nécessaire de s'instruire? Se faire dire quoi faire par les gens au sommet ne leur suffit pas. Nous devons miser sur ces jeunes, qui partent du bas, afin qu'ils donnent l'exemple aux autres.

Pouvez-vous me dire quels sont les résultats en agriculture? Car, à notre époque — peu importe le secteur d'activités —, l'importance de l'innovation, de la technologie et de la gestion d'entreprise sera essentielle à la réussite. Je crois que ce sera un élément clé.

●(1150)

**M. Brian Gray:** Je ne peux pas parler des chiffres au niveau national, mais je peux vous donner quelques exemples à l'échelle locale.

Nous avons un grand centre de recherche et de développement à Lethbridge, en Alberta. La Première Nation de la tribu des Blood se trouve juste à côté du centre. Dans le cadre de notre initiative de recrutement d'étudiants, nous avons examiné, entre autres, les endroits où il y a des centres de recherche tout près des Premières Nations. En raison de leur proximité à notre centre, les enfants de ces collectivités n'ont que de courtes distances à parcourir pour s'y rendre.

À Summerland, en Colombie-Britannique, près de Penticton, notre centre est littéralement entouré par la Bande indienne de Penticton. À Agassiz, la Première Nation de Seabird Island se trouve des deux côtés de notre ferme de recherche, et j'en reviens à la tribu des Blood. Quand nous avons lancé ce programme, il y a des activités agricoles au sein de ces trois Premières Nations. Nous n'avions aucun étudiant, et seul un très petit nombre de nos employés étaient membres de ces Premières Nations. Nous avons parlé avec les chefs et le conseil, et notre proposition les a intéressés. C'est ainsi que nous avons inclus des étudiants dans notre programme de recrutement. En tout cas, ce que vous avez dit au sujet de l'éducation est très important.

En recrutant des étudiants qui se trouvent déjà dans le système universitaire, nous atteignons un objectif facilement accessible. Il faut savoir comment amener les enfants de la collectivité à s'intéresser à l'agriculture ou, d'ailleurs, à n'importe quel domaine des sciences ou des technologies, et cela se fait par l'intermédiaire des étudiants qui font partie de notre programme — nous les appelons des ambassadeurs. Ils retournent dans leur collectivité et s'entretiennent avec les jeunes de leur âge. Comme nous sommes plus âgés qu'eux, ces jeunes sont plus susceptibles d'écouter quelqu'un qui a plus ou moins le même âge qu'eux. Nos étudiants se rendent donc dans la collectivité et parlent de ce merveilleux programme éducatif. Cela mène à des emplois.

**Le président:** Merci, monsieur Gray. Je dois passer au prochain intervenant.

[Français]

Monsieur Poissant, vous avez six minutes.

**M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins. Leurs propos sont très intéressants.

En général, le grand problème pour les fermes a trait à la relève. Je me demande si les communautés autochtones vivent le même problème. Quelle est la moyenne d'âge des agriculteurs autochtones? La moyenne d'âge des agriculteurs est de 57 ou 58 ans, mais quelle est celle des agriculteurs autochtones?

**M. Tom Rosser:** Je vous remercie de votre question, monsieur Poissant, mais malheureusement, je n'ai pas de réponse précise.

Comme l'a noté M. Longfield, la population autochtone au Canada est en moyenne plus jeune que le reste de la population et, de plus, elle est en croissance. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous croyons que les Autochtones pourraient participer davantage au secteur agricole et agroalimentaire. Cela peut représenter une solution au manque de main-d'œuvre dans ce secteur.

**M. Jean-Claude Poissant:** Y a-t-il suffisamment de relève sur les fermes existantes? Cela doit être un peu comme pour nous, où les fermes se transmettent de père en fils.

• (1155)

**M. Tom Rosser:** Vous avez raison de dire que la relève est un défi pour le secteur agricole. Je peux faire des recherches pour voir s'il y a des données comparatives sur la situation des fermes autochtones et celle des fermes non autochtones. Je n'ai pas de réponse exacte pour le moment, mais nous allons vérifier s'il y a des données à ce sujet et faire le suivi auprès du greffier du Comité.

**M. Jean-Claude Poissant:** D'accord.

Monsieur Traverse, quelles sont les productions agricoles les plus populaires? Est-ce que ce sont les productions animales ou les productions végétales? Si l'agriculture devait être plus diversifiée, qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire en ce sens?

[Traduction]

**M. Mervin Traverse:** Cela varie d'une région à l'autre du pays. Dans les Prairies, on trouve beaucoup d'exploitations d'élevage de vaches allaitantes. Dans certaines collectivités, il s'agit du bison. Les producteurs mettent toujours à l'essai des méthodes pour pouvoir s'en servir comme vecteurs de développement économique, mais il y a des obstacles. Ils n'ont aucune possibilité d'exportation parce qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires en la matière. Dans l'Est, il y a des collectivités qui essaient d'exploiter des entreprises de culture du bleuet et de répondre aux besoins des marchés locaux, comme les marchés publics tenus les fins de semaine. Par ailleurs, on trouve des jardins communautaires dans certaines collectivités au Canada. Des agriculteurs essaient de s'en servir pour pouvoir générer des rentrées de fonds pour leurs petites exploitations et réinvestir dans leur collectivité. Ce sont là des idées de fermes de très petite taille à l'étape de la mise à l'essai.

En ce qui concerne l'élevage, il n'y a pas, à ma connaissance, d'exploitations de grande ampleur dans l'Ouest canadien. Les gens du Nord, quant à eux, ne disposent d'aucune installation pour le caribou en conformité avec les normes fédérales requises à des fins d'exportation. Voilà certains des éléments dont j'ai connaissance. Il pourrait y en avoir d'autres que j'ignore.

[Français]

**M. Jean-Claude Poissant:** Si un abattoir était établi pour faire de la transformation, cela pourrait-il être intéressant?

[Traduction]

**M. Mervin Traverse:** L'idéal serait des plantes indigènes — le riz sauvage, par exemple, ou des espèces qui poussent à l'état naturel dans nos lacs et qui existent dans l'Ouest et dans des régions comme l'Ontario. Le riz sauvage a été un facteur très important, mais il n'y a jamais eu d'usine de production. On en trouvait quelques-unes dans les Prairies autrefois, mais elles ne sont plus en exploitation.

[Français]

**M. Jean-Claude Poissant:** Madame Taylor, on parle des programmes fédéraux. Est-ce la plupart des provinces qui offrent un programme pour les Autochtones?

**Mme Jane Taylor:** Dans le Partenariat canadien pour l'agriculture, il y a des programmes fédéraux, mais aussi des programmes provinciaux et territoriaux. La plupart ou peut-être toutes les provinces et tous les territoires ont des programmes qui s'adressent spécifiquement aux Autochtones. Comme nous l'avons dit au Comité, c'est la première fois cette année que, dans tous les types

de programmes, il y a des programmes fédéraux qui s'adressent spécifiquement aux Autochtones.

**M. Jean-Claude Poissant:** D'accord, merci.

**Le président:** Cela termine ce tour de questions, mais avant de continuer, je vais me permettre d'en poser quelques-unes.

[Traduction]

Nous venons d'établir que les Premières Nations possèdent beaucoup de terres sur leurs territoires. Je suis curieux: leur avons-nous demandé quelle sorte d'activités agricoles elles souhaitent y mener? Veulent-elles des activités agricoles de type commercial, comme celles qui existent en ce moment, la céréaliculture, l'élevage, etc.?

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'éducation, avons-nous tenté de recueillir les connaissances traditionnelles et les méthodes traditionnelles de culture et de cueillette d'aliments? On parle de bison, de caribou, de plantes comme le thé du Labrador. Allons-nous dans cette direction? Je crois que c'est également très important.

• (1200)

**M. Brian Gray:** Je peux répondre à la deuxième partie de votre question. Par l'entremise de notre scientifique de liaison autochtone, nous collaborons avec des collectivités qui s'intéressent à l'agriculture traditionnelle, mais comme je l'ai dit, dans bien des cas, les connaissances traditionnelles existent, mais elles pourraient ne pas être mises en pratique, ou certaines collectivités pourraient s'adonner à des pratiques traditionnelles, mais c'est à une petite échelle.

Nous travaillons avec les collectivités pour déterminer ce qui les intéresse. Veulent-ils cultiver? Veulent-ils bâtir? Encore une fois, comme notre intervention ne se fait pas dans le cadre d'un programme, ce travail ne relèverait pas de la Direction générale des programmes, mais nous menons une sorte de projet de recherche et de développement et si cela fonctionne, alors au bout du compte, cela pourrait aboutir à la création d'un programme.

**M. Tom Rosser:** En ce qui concerne la première partie de votre question, monsieur le président, nous avons parlé tout à l'heure de notre service Explorateur, qui est un type de service de guide-expert pour essayer d'aider les Autochtones au sein des collectivités à s'y retrouver non seulement dans les programmes de notre ministère, mais aussi dans les autres programmes et services offerts par d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement.

Je crois que nous avons également signalé dans le cadre de la discussion de ce matin que l'accès aux capitaux est, bien entendu, un obstacle important à la participation. Financement agricole Canada fait partie du portefeuille de l'Agriculture. Je sais que ses représentants collaborent, à l'échelle communautaire, avec les collectivités autochtones, particulièrement celles qui possèdent des terres agricoles, et ils travaillent avec d'autres institutions financières autochtones, la Banque des Premières Nations et d'autres intervenants pour essayer de trouver des solutions à ce problème.

Le point de départ pour un tel dialogue consiste à comprendre les points de vue, les préférences et les visions des collectivités afin de leur permettre de réaliser leur potentiel en agriculture.

**Le président:** Merci.

Messieurs Traverse, Gray, Rosser et madame Taylor, je tiens à vous remercier infiniment d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Vos témoignages nous seront certes utiles pour notre rapport.

Nous allons faire une pause. Revenons dans deux minutes pour la deuxième partie.

•(1200) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

•(1205)

**Le président:** Nous reprenons la séance.

•(1210)

[Français]

Au cours de la deuxième heure de notre réunion, nous accueillerons M. Vincent Lévesque, qui est le fondateur de la Société agroalimentaire des produits du terroir autochtone, et M. Michel Gros Louis, qui en est le directeur.

[Traduction]

Nous accueillons également Mme Jackie Milne, présidente du Northern Farm Training, qui se joint à nous par vidéoconférence.

Nous allons commencer par une déclaration préliminaire de sept minutes.

[Français]

Monsieur Gros Louis, vous avez la parole.

**M. Michel Gros Louis (directeur, Société agroalimentaire des produits du terroir autochtone):** *Kwe.* Je m'appelle Michel Gros Louis et je suis un Huron-Wendat de Wendake.

Je vais vous présenter la Société agroalimentaire des produits du terroir autochtone, la SAPTA, qui est établie au Québec et qui a été fondée en 2014. Cependant, j'aimerais d'abord vous présenter rapidement mon parcours professionnel. J'ai travaillé pendant 30 ans en agroalimentaire, en science et en technologie au Centre de recherche et de développement de Saint-Hyacinthe. J'ai pris ma retraite en 2016. En 2018, j'ai été nommé directeur général. Au cours des dernières années, j'ai travaillé en tant que facilitateur dans le domaine de l'agroalimentaire autochtone au Québec. Un rapport a été publié en 2013 sur la production agricole et agroalimentaire autochtone au Québec. Ce document, qui a été distribué, décrivait la situation au Québec. Je ne peux pas parler pour les autres provinces.

Cela faisait suite à l'initiation à l'agriculture autochtone, qui avait lieu pendant ces années-là. Je me demandais pourquoi le Québec ne faisait pas partie de ce programme. Il y avait un projet en Colombie-Britannique, un autre en Ontario et un autre encore en Saskatchewan. J'ai été mis à contribution. En effet, on m'a demandé de faire un portrait de l'agriculture autochtone au Québec, pour autant que cela existait. Rappelons qu'en 1910 à Kahnawake il y avait 1000 agriculteurs, mais que 100 ans plus tard, soit en 2010, il n'y en avait que cinq ou six. C'est donc dire que la situation s'est détériorée au Québec. Il y a eu beaucoup de problèmes, mais pas le moindre appui.

Le but de la SAPTA est de valoriser les produits du terroir autochtone. Ces produits sont nombreux. En matière d'appui à la recherche scientifique et à l'innovation relatives aux produits du terroir autochtone, nous avons encouragé un projet avec les Mohawks qui porte sur le maïs lessivé et la soupe au maïs. Il y a aussi le thé du Labrador, bien entendu, qui a fait l'objet d'un projet de recherche et d'innovation mené au Centre de recherche et de développement. M. Vincent Lévesque en parlera plus longuement. Je m'intéresse beaucoup à l'eau de bouleau, qui a un potentiel énorme. Il y a aussi les petits fruits, la chicoutai. Il y a beaucoup de produits.

Il y a eu également le projet des « Trois Sœurs », qui s'est déroulé entre 2015 et 2018 et que la SAPTA a parrainé avec la Direction générale des sciences et de la technologie d'Agriculture Canada. Un rapport qui a été publié au printemps 2018 s'intitule « *Three Sisters value-chain: characterization of attributes and functionalities of*

*aboriginal corn, squash and bean varieties, preservation of genetic material and prefeasibility of new culture models* ». J'ai aussi été engagé au cours des dernières années pour faire l'inventaire de la collecte des semences traditionnelles chez les Iroquois qui cultivaient les dernières espèces. Ce projet d'Agriculture Canada visait la protection des semences du patrimoine mondial dans le cadre de l'Accord de Paris.

Je vais maintenant aborder l'aide aux agriculteurs et à l'agroalimentaire autochtones en collaboration avec le gouvernement pour la création de programmes. La situation, pour ce qui est des programmes, est très difficile au Québec. Il n'y a pratiquement aucun soutien. Un cultivateur autochtone a perdu ses 2000 pommiers. Il avait 35 ans et 2 mois et l'âge limite pour être admissible à ce programme était de 35 ans. Beaucoup de problèmes auxquels nous faisons face sont soulevés dans le rapport. Les problèmes sont nombreux. Nous ne recevons aucune aide, peu importe le domaine. C'est également le cas des agriculteurs. Il y a eu beaucoup de pertes.

Pour ce qui est des membres fondateurs, il y a Charly Jacob, de Kahnawake. Il y a trois nations gardiennes des semences traditionnelles. Ces gens ont un projet qui porte sur le maïs traditionnel pour la soupe. Julie Landry, qui est Abénakise, veut fonder une ferme-école pour venir en aide à de jeunes Autochtones en faisant des cultures traditionnelles. Bien entendu, il y a Vincent Lévesque et les produits Terre de l'aigle, les plantes médicinales, les huiles essentielles, le thé du Labrador, et ainsi de suite.

**M. Vincent Lévesque (fondateur, Société agroalimentaire des produits du terroir autochtone):** *Kwe.* Je vais poursuivre dans le même sens que M. Gros Louis.

Mon nom est Vincent Lévesque et je suis membre de la nation huronne-wendat. À la base, je suis un homme de communications qui a une formation en science politique de l'Université Laval. Je travaille maintenant en agroalimentaire, ce qui prouve qu'on ne sait jamais où on s'en va quand on étudie en science politique.

Je connais le secteur du développement économique et je crois au potentiel des Premières Nations. Parce que je crois en une vision de développement économique et de travail et pour inspirer de la fierté aux Premières Nations, j'ai créé sur une période de 20 ans des réseaux et un répertoire d'affaires des communautés autochtones du Québec, des Prairies et du Canada, que j'ai vendu en 2008.

En parallèle, j'ai mis sur pied une entreprise qui s'appelle Les produits autochtones Terre de l'aigle, qui développe des encens traditionnels et qui collabore avec des hommes de médecine traditionnels. Nous avons développé une expertise en production d'huiles essentielles et en macération de plantes et avons créé des synergies médicinales. Je travaille aussi en partenariat avec un homme de médecine innu de 74 ans, guérisseur de troisième génération, qui m'en apprend beaucoup. Dans mon entreprise Terre de l'aigle, j'ai fusionné le moderne avec la tradition, avec un laboratoire en bas et l'homme de médecine en haut, qui prescrit différentes plantes.

Comme exemple de synergie médicinale, je prends le thé du Labrador, avec lequel nous avons beaucoup de succès. Il sert environ à 70 utilisations et il est reconnu mondialement pour soigner l'hépatite et le cancer, en plus de stimuler le système immunitaire. J'ai créé un concentré liquide qui est encore plus puissant, et nous en avons fait une version en poudre avec l'aide du Centre de recherche et de développement de Saint-Hyacinthe. Notre entreprise est apparemment la première à faire appel à l'usine pilote du Centre de recherche. Je travaille à ce projet avec le Centre depuis sept ans et je remercie beaucoup Agriculture et Agroalimentaire Canada de m'avoir aidé.

C'est M. Gros Louis qui m'a mis en contact avec les personnes nécessaires, parce qu'il est assez compliqué pour un petit entrepreneur autochtone de faire avancer ses projets au sein d'une grande structure. On m'a aidé et mon projet a été accepté. Nous avons connu beaucoup de succès en laboratoire. En parallèle, j'avais pour objectif de créer un réseau de cueilleurs autochtones de thé du Labrador, partout au Canada au besoin. Nous voulions commencer par le Québec pour mieux faire connaître cette plante. J'ai donc rencontré des représentants de compagnies comme Oasis pour établir des cibles pour mon concentré liquide, qu'ils ont bien aimé. Par contre, ils m'ont demandé combien coûteraient 8 000 litres de ce concentré et je n'ai pas pu leur répondre parce que je n'étais pas encore capable d'en produire autant. Je me suis alors mis à travailler avec l'usine pilote du Centre de recherche et de développement de Saint-Hyacinthe, ce que je fais depuis sept ans.

En parallèle, nous avons fondé la Société agroalimentaire des produits du terroir autochtone, la SAPTA, pour établir une vision à long terme pour notre futur réseau et y inclure tous les gens nécessaires. C'est un peu complexe au Québec en raison des problèmes de langue et du fait que les communautés sont situées davantage sur des territoires forestiers. Elles ne pratiquent donc pas le même type d'agriculture que les Mohawks, qui ont plus de terres pour cultiver du maïs.

• (1215)

**Le président:** Monsieur Lévesque, je suis obligé de vous arrêter, mais vous aurez la possibilité plus tard de poursuivre vos explications.

**M. Vincent Lévesque:** D'accord. Je finis en vous disant que nous sommes en train de bâtir notre propre usine pour développer le concentré. En effet, nous avons quelques problèmes avec le Centre de recherche et de développement: le processus est un peu long, le Centre est en rénovations depuis quatre ans et je n'y ai accès que deux fois par année. Nous essayons donc de nous débrouiller seuls, comme la SAPTA. D'ailleurs, nous n'avons pas de compte de banque, et nous faisons tout le travail nous-mêmes.

**Le président:** Merci, monsieur Lévesque.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de Mme Jackoline Milne. Vous avez jusque'à sept minutes.

**Mme Jackoline Milne (Médaille du service méritoire, présidente, Northern Farm Training Institute):** Je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à témoigner devant le Comité. Je vous parle depuis Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest. Je suis la fondatrice du Northern Farm Training Institute. Je suis une Métisse. Je suis mariée et mère de trois enfants. Mon parcours m'a permis de prendre conscience de la nécessité de bâtir des installations et de contribuer aux solutions afin de régler le problème d'insécurité alimentaire dans le Nord.

Ce qui aggrave la situation, c'est que nous n'avons pas de compétences locales en matière de production alimentaire locale, dont nous avons besoin pour compléter les systèmes de récolte d'espèces sauvages au sein de nos collectivités autochtones et isolées. À l'heure actuelle, nous avons un complexe agricole fonctionnel de 260 acres à Hay River, qui est la plus grande exploitation agricole dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons réussi à former 250 membres des Premières Nations et d'autres personnes en provenance de 33 collectivités différentes.

Nos étudiants ont déjà commencé à construire des jardins dans leur collectivité, à créer de petites exploitations agricoles et à apprendre aux autres comment produire des aliments locaux.

Si notre programme a été couronné de succès, c'est grâce à sa structure unique et à notre expérience authentique en matière d'enseignement et de production d'aliments dans des endroits isolés. Ainsi, nous savons comment produire des légumes locaux durables qui sont adaptés au contexte du Nord, ainsi que des viandes locales, et nous comprenons comment favoriser l'autonomie des peuples autochtones du Nord. Cela aide à renforcer la confiance. Nous misons sur la formation pratique et l'apprentissage par l'expérience. Les gens doivent non seulement apprendre toute la gamme de méthodes pour cultiver des aliments, mais ils doivent aussi savoir comment créer une entreprise et accéder aux fonds nécessaires.

Notre complexe agricole est adapté aux besoins et comporte des systèmes pour nourrir 200 personnes dans le contexte des collectivités éloignées du Nord. Il s'agit d'une exploitation axée sur une gamme complète d'activités. À quoi cela ressemble-t-il?

Nous sommes aux prises avec une pénurie de producteurs et d'enseignants compétents au sein de nos collectivités isolées, mais il y a une façon rapide de remédier à cette situation. Nous devons donner aux gens locaux les moyens nécessaires pour rétablir leurs systèmes alimentaires en fonction de ce qu'ils veulent, en renforçant les capacités directes, et amener les Autochtones à diriger de nouveaux centres de formation et de soutien qui portent sur le thème de la nourriture. Il peut s'agir d'aliments cultivés localement ou d'aliments prélevés dans la nature. Nous avons besoin de ces deux systèmes pour qu'ils se complètent mutuellement.

Le Canada compte plus de 600 collectivités autochtones qui sont souvent gérées par des bandes. Nous avons mis l'accent sur les collectivités les plus vulnérables et les plus isolées, mais nous avons également une vision nationale. Nous croyons être en mesure d'assurer un système.

Nous nous sommes dit que nous pourrions bâtir 50 centres de formation qui seraient également des centres de production alimentaire, et nous les appellerions des centres d'apprentissage « de la terre ». Chaque centre aurait besoin d'une équipe de base de quatre à six personnes chargées de diriger l'installation, d'enseigner et de produire les aliments. Ces petits centres pourraient répondre aux besoins de 10 à 15 collectivités régionales avoisinantes.

D'après notre expérience, en raison de l'isolement, l'utilisation de systèmes peu mécanisés sur des fermes axées sur le jardinage biointensif permet de nourrir 10 personnes. Nous avons déjà fait le calcul. Au Canada, où il y a 1,6 million d'Autochtones, si notre objectif est d'atteindre 10 % de la population et de renforcer leurs compétences alimentaires — les compétences liées aux aliments prélevés dans la nature et celles liées aux aliments cultivés localement —, nous devons nous concentrer là-dessus. Ainsi, dans cinq ans, nous pourrions favoriser l'autonomie de 30 000 personnes dans l'ensemble des collectivités les plus vulnérables.

Il ne s'agit pas d'un programme d'études conventionnel. Nous pourrions accélérer la procédure parce qu'il y a lieu de réduire la durée des programmes et de donner des cours en fin de semaine. Nous pouvons accueillir des jeunes, des personnes âgées, des hommes, des familles, des femmes, et aborder un large éventail de sujets: jardinage, élevage, pêche, compétences liées à la récolte d'espèces sauvages. Une fois établis, ces centres de formation pourront même contribuer à leur propre stabilité financière parce qu'ils seront en mesure de vendre leurs produits. Les options sont nombreuses.

• (1220)

Nous avons calculé les scénarios financiers dont nous aurions besoin pour mettre en place ces centres de formation. Nous avons des suggestions même sur la façon d'accéder à du financement de Nutrition Nord afin d'investir dans l'infrastructure essentielle qui doit être construite pour gérer les systèmes alimentaires nationaux. Nous savons que nous vivons une grave situation de crise au Canada. Je vous parle depuis le Nord. Je me rends dans des collectivités éloignées. C'est un problème de taille qu'il nous faut régler immédiatement. Nous avons besoin de financement fédéral pour appuyer directement les solutions chez nous.

Malheureusement, les efforts sont dilués et inefficaces depuis des décennies à cause de la façon dont l'administration se fait par l'intermédiaire du gouvernement régional. Je suis certaine que nous pouvons remédier à la situation.

Nous avons un plan décennal pour rétablir la stabilité et l'autonomie alimentaires dans les communautés autochtones à la grandeur du Canada. Nous savons que nous pouvons le faire, mais nous avons seulement besoin de votre aide. Nous le faisons déjà. Nous estimons pouvoir construire des systèmes alimentaires complets qui auront des répercussions profondes et durables sur le bien-être, la santé et l'économie des Autochtones. Nous devons encourager les systèmes alimentaires gérés en autonomie à l'échelon local. Cette façon de faire fonctionne déjà. Je suis ici pour vous le dire. Je suis ici parce qu'ils fonctionnent.

Merci.

• (1225)

**Le président:** Merci, madame Milne. Merci pour votre passion. Je pense que c'est vraiment bien.

Nous allons passer à la série de questions.

[Français]

Nous allons commencer par M. Berthold.

Monsieur Berthold, vous disposez de six minutes.

**M. Luc Berthold:** Merci beaucoup, monsieur le président.

En effet, la passion chez nos témoins, aujourd'hui, est assez évidente. Je les remercie d'être ici et de témoigner devant nous. J'ai tant de questions à poser que je vais certainement manquer de temps.

Ce document est extraordinaire, monsieur Gros Louis.

Dans le rapport, va-t-on pouvoir tenir compte de ce qui est dans ce document? On me dit que oui.

Il aborde un très grand nombre de questions. Je vais tenter de vous poser mes questions rapidement et je vais vous demander de me donner des réponses courtes.

Monsieur Gros Louis, à la suite du dépôt de ce rapport, où en sommes-nous?

**M. Michel Gros Louis:** Le rapport n'a pas été considéré. Il contient des recommandations, mais elles n'ont jamais été appliquées.

**M. Luc Berthold:** C'est donc encore valide?

**M. Michel Gros Louis:** Le rapport a coûté 150 000 \$ à notre ministère, mais on ne lui a donné aucune suite pendant plusieurs années. Chaque fois que j'ai l'occasion de le mettre sur la table, je le fais.

**M. Luc Berthold:** Pour ma part, j'aime ce rapport. Nous allons pouvoir en tenir compte dans notre étude, et je suis persuadé que nous allons pouvoir en tirer beaucoup d'enseignements. Je ne l'ai feuilleté qu'un peu, mais j'ai pu voir qu'il répondait à bon nombre de questions que je me posais.

Me diriez-vous si le statut légal des terres, particulièrement au Québec, est encore un problème important?

**M. Michel Gros Louis:** Au Québec, la situation est vraiment particulière. D'abord, nous n'avons pas de traités comme ceux qui existent dans l'Ouest et qui incluent une forme d'aide à l'agriculture. Il y a la Convention de la Baie-James avec les Cris, mais les autres nations n'ont pas de traités. Nous travaillons donc avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dont les conditions ne sont pas flexibles et très difficiles à réaliser pour les Amérindiens.

Pour ce qui est des terres, il y a beaucoup de revendications, c'est certain, et il y a énormément de terres. Comme je le disais tantôt, il y avait 1 000 agriculteurs en 1910 à Kahnawake. Aujourd'hui, il y en a cinq ou six. Il n'y a aucune aide, que ce soit du fédéral ou du provincial, et les critères sont inaccessibles.

Pour notre part, au Québec, nous parlons de démarrage et non de relève. Certaines personnes ont de petits jardins communautaires. On y découvre encore des cultures traditionnelles étonnantes, dont des variétés très anciennes. Or les gens vivent de peine et de misère. Aucun programme ne nous aide vraiment. Il y a au moins la SAPTA qui nous garde en vie et aide ces gens.

Je dirais que le Québec est le parent pauvre en matière d'agriculture autochtone au Canada.

**M. Luc Berthold:** Vous soulevez un autre problème qu'il va probablement falloir aborder dans l'étude. En effet, on parle de compétences fédérales, provinciales et municipales.

**M. Michel Gros Louis:** C'est très complexe.

**M. Luc Berthold:** Bref, cela demeure un casse-tête.

**M. Michel Gros Louis:** À mon avis, le Québec devrait créer une association ou un organisme pour gérer son agriculture au moyen de fonds fédéraux parce qu'au niveau provincial, on ne considère aucunement l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones.

**M. Luc Berthold:** Je vous remercie, monsieur Gros Louis.

**M. Michel Gros Louis:** Je pourrais vous donner un exemple rapidement. Le Québec a adopté une loi spéciale pour permettre qu'on serve du gibier, notamment de l'original, dans les restaurants. Ceux-ci étaient au nombre de 13. Cela touchait les chasseurs, mais dans ce processus, les chasseurs amérindiens n'ont pas été considérés. On a mis fin à cela parce qu'il y avait des questions d'hygiène et qu'il fallait mettre en place des installations.

Il reste que nous n'avons pas été considérés. C'est le cas la plupart du temps, à tout point de vue. On parle des peuples iroquoiens, des Mohawks et des Hurons, qui étaient des peuples d'agriculteurs et qui cultivaient de nombreuses variétés de maïs, de courges et d'autre chose encore. Malheureusement, tout cela est pratiquement inexistant aujourd'hui.

**M. Luc Berthold:** J'aurais aussi aimé parler de vos efforts pour conserver les semences traditionnelles, mais je n'ai pas assez de temps maintenant. J'y reviendrai plus tard, monsieur Gros Louis.

**M. Michel Gros Louis:** Dans le cadre de l'Accord de Paris, le Canada et tous les pays du monde ont mis sur pied un programme visant à conserver le patrimoine mondial de semences, dont toutes les variétés de haricots au Canada. C'est un beau programme, auquel j'ai participé avec des savants. J'ai aussi fait des récoltes avec des gardiens de semences, des Iroquoiens, qui cultivent des semences et qui essaient de les garder vivantes. C'est vraiment extraordinaire.

Au centre de recherche, dans le projet des Trois Sœurs, on a étudié la culture des haricots. Dans les variétés traditionnelles, on en a trouvé une présentant une valeur nutritionnelle cent fois supérieure à celle de la variété qui se vend sur le marché présentement. Toutefois, comment cultiver et mettre cette variété traditionnelle sur le marché?

Le Partenariat canadien pour l'agriculture présente un problème. J'ai fait des pressions pour qu'il y ait une grappe autochtone, mais cela nous a été refusé. Si nous cultivons des produits biologiques, l'assurance-récolte prévue dans le Partenariat ne s'appliquera pas, ce qui est un problème pour nous.

• (1230)

**M. Luc Berthold:** Merci.

Madame Milne, ce serait bien si vous pouviez faire parvenir au Comité votre plan ou une évaluation de votre projet, afin que nous puissions en connaître l'ampleur. Ce projet vous passionne et je pense qu'il vaut la peine que les membres du Comité s'y intéressent. Merci beaucoup.

Pour terminer, monsieur Lévesque, je vous dis bravo. Je vois que vous avez un sens entrepreneurial très poussé. Si vous avez des projets en cours d'élaboration, il serait bien que nous vous fassiez part des obstacles auxquels vous faites face, afin que nous puissions les traiter correctement.

**M. Vincent Lévesque:** Je peux vous parler brièvement des obstacles que j'ai rencontrés.

Je suis passé de la recherche en laboratoire, au Centre de recherche, à l'application en usine, et je n'ai jamais eu accès à l'atomiseur. Cela fait quatre ans et je n'ai jamais eu accès à un appareil pour obtenir un concentré en poudre, où l'eau est extraite par un processus d'atomisation ou de lyophilisation. Je n'ai pas encore accès à ces appareils. Il y a un problème d'accessibilité.

Il manque aussi de main-d'oeuvre, car des employés ont pris un congé de maladie. L'usine est en rénovation et cela prendra un an. Je suis bloqué. Je ne suis pas capable de mettre au point mon produit en usine. Je m'organise donc seul, à la guerre comme à la guerre, comme d'habitude. Je vais le faire, mon produit, et je vais faire travailler des Autochtones.

**Le président:** Merci, monsieur Lévesque.

**M. Luc Berthold:** Vous êtes toujours celui à qui l'on coupe la parole.

**M. Vincent Lévesque:** J'essaie de faire vite, en plus.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

J'allais terminer par M. Lévesque, mais je vais maintenant commencer par vous pour m'assurer que nous avons suffisamment de temps. La dernière fois que vous avez été interrompu, vous aviez mentionné l'accès au financement, le fait de retenir l'attention des banques. Premièrement, félicitations pour votre produit. Les gens savent qu'il existe des méthodes de guérison traditionnelles auxquelles nous devrions avoir plus facilement accès qu'à l'heure actuelle. Vous avez un produit qui pourrait accéder au réseau de la médecine parallèle au Canada.

Vous avez mentionné l'accès au financement. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Vous avez dit ne pas pouvoir passer par les banques, mais vous avez été interrompu. Devons-nous intervenir?

[Français]

**M. Vincent Lévesque:** Au sujet du financement en milieu autochtone, je suis en train de mettre sur pied une usine et d'acheter de l'équipement, mais il y a des problèmes. Étant donné qu'on ne peut pas saisir les biens des Autochtones vivant dans une réserve, ces derniers ne peuvent pas obtenir de prêts. Quand nous voulons obtenir du financement, on nous dit souvent d'acheter ce qu'il nous faut et qu'on nous remboursera par la suite. C'est souvent ainsi que fonctionnent les programmes. Il faut donc demander un prêt, mais comme nos biens ne sont pas saisissables, la garantie du prêt pose problème. On veut que nous nous incorporions, mais nous perdrons alors tous nos droits. Il y a plusieurs problèmes à cet égard.

Il y aurait peut-être d'autres façons de faire les choses. Par exemple, nous pourrions faire des paiements directs aux fournisseurs en guise de garantie. Cela nous permettrait d'éviter de demander un prêt-relais, qui coûte encore de l'argent et qui est compliqué, car cela met en cause trois paliers de gouvernement: le provincial, le fédéral et le conseil de bande.

Cela n'en finit plus. Le temps que nous obtenions l'accord de tous ces paliers de gouvernement, le gouvernement aura changé entretemps, le financement sera épuisé et tout sera à recommencer. C'est compliqué et cela ne va pas vite, quand on est dans les affaires. Cela fait sept ans. Je suis patient, mais je ne suis plus capable d'attendre. Je vais crever à force d'attendre.

[Traduction]

**M. Lloyd Longfield:** Peut-être que c'est une discussion que nous pourrions avoir hors ligne et non en comité, mais je serais intéressé à faire l'essai du site Web [www.innovation.ca](http://www.innovation.ca). Il est assez nouveau. Si vous entrez votre code postal, il vous donnera tous les programmes gouvernementaux, tant au provincial qu'au fédéral. Fonctionne-t-il? Arrive-t-il à vous rejoindre où vous en avez besoin dans votre entreprise? Peut-être que nous pourrions en faire le suivi. Je serais intéressé à en parler.

Je dois me rendre dans les Territoires du Nord-Ouest. J'étais de l'autre côté de votre lac. Je suis allé à Yellowknife cet été, en route vers Eureka, sur l'île d'Ellesmere. J'ai eu un petit avant-goût des terres là-bas. C'est difficile de comprendre avant de l'avoir vu.

•(1235)

Félicitations pour votre projet, madame Milne. Je m'intéresse vivement à l'aspect innovation sociale. Nous ne pensons pas à l'agriculture et à l'innovation sociale, mais vous parlez de transformer les petites collectivités. Comme M. Berthold l'a mentionné, il serait très intéressant pour nous de voir votre rapport. Ce pourrait ne pas être uniquement une question d'agriculture, mais pourriez-vous nous parler de l'avantage social que vous essayez d'offrir?

**Mme Jackoline Milne:** Oui. Il y a eu un entrecroisement entre la viabilité et l'autonomie communautaires et le commerce. Il nous arrive d'essayer de promouvoir le commerce de l'agriculture, mais dans les petites collectivités isolées qui n'ont pas accès aux marchés, nous avons besoin de nous attacher davantage à la résilience et à la durabilité. Elles pourraient finir par générer un produit créneau susceptible d'être exporté mais, à l'heure actuelle, les collectivités se trouvent dans une situation désastreuse. Contribuons à la stabilisation de ces systèmes alimentaires adéquats pour la région, les terres et les compétences des gens. C'est ce que nous faisons.

Ce sera différent. Dans les petites collectivités éloignées, le système sera différent. Si vous vous trouvez plus près d'un grand centre, on pourrait se concentrer davantage sur le commerce. Il nous faut privilégier une approche sur mesure pour nous.

**M. Lloyd Longfield:** Avez-vous réalisé suffisamment de travaux pour prélever des échantillons d'obstacles auxquels les différents types de collectivités peuvent faire face et que nous pourrions intégrer à notre étude?

**Mme Jackoline Milne:** Absolument. Les premiers obstacles sont que nous présumons que les membres des collectivités ont accès aux mêmes choses que nous. La plupart des résidences n'ont même pas de robinet à l'extérieur de la maison pour pouvoir irriguer un jardin. Ils n'ont pas de quincailleries. Ils n'ont pas accès aux outils les plus rudimentaires que nous tenons pour acquis.

Un autre point que l'autre monsieur a mentionné est que bien des programmes sont structurés de façon à ce que vous présentiez une demande, vous obteniez l'approbation, vous deviez payer vous-même et obtenir ensuite un remboursement. Si vous vivez près du seuil de la pauvreté, vous n'avez pas 3 000 \$ ou 4 000 \$ pour payer d'avance, acheter l'équipement et demander ensuite d'être remboursé. C'est une des lacunes que notre projet a comblées.

**M. Lloyd Longfield:** Un financement de démarrage de quelques milliers de dollars ferait une grosse différence. Il n'est pas question de centaines de milliers de dollars.

**Mme Jackoline Milne:** D'accord. Exactement. Notre organisme a été créé pour devenir l'intermédiaire. Nous achetons tout pour le leur donner.

**M. Lloyd Longfield:** D'accord, le microfinancement.

J'ignore si votre image Internet est meilleure que la nôtre, mais vous avez besoin de plus de large bande là-haut.

**Le président:** Merci.

Nous entendrons ensuite M. MacGregor pendant six minutes.

**M. Alistair MacGregor:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Gros Louis, je veux poursuivre sur le même sujet dont vous avez discuté avec M. Berthold. Vous parliez de certaines des variétés anciennes de maïs, de haricots et de courges traditionnels.

Lorsqu'on se rend dans les supermarchés d'aujourd'hui, on n'y trouve que le maïs jaune et la citrouille orangée. En cultivant tous ces produits pour usage agricole, nous avons réduit les options offertes à

nombre de Canadiens. Vous avez parlé du rôle que les Premières Nations ont traditionnellement joué en essayant de préserver ces variétés individuelles.

Je suis curieux. Pouvez-vous parler davantage du rôle important que jouent les Premières Nations pour s'assurer que ces variétés anciennes existent toujours? Voyez-vous des possibilités d'essayer d'amener certaines de ces magnifiques variétés de maïs — j'ai vu une photo sur votre site Web de toutes les couleurs que vous avez — dans le marché grand public? Je pense que nous passons à côté de bien des choses lorsque nous ne voyons que du maïs jaune dans les principaux supermarchés alors que vous avez presque toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Vous avez parlé de la grande valeur nutritive de certaines de ces variétés anciennes.

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet, je vous prie?

[Français]

**M. Michel Gros Louis:** C'est une question qui demande une longue réponse. Pour demeurer bref, cependant, il existe des gardiens de semences chez les peuples iroquoiens en Ontario et au Québec qui, secrètement, maintiennent leurs semences en vie. Il faut qu'ils les cultivent. Il y a un nombre énorme d'espèces. Seulement en Amérique du Nord, il est dit qu'il existe 3 500 variétés de haricots, dont moins de la moitié est inventoriée. C'était mon premier exemple.

Le projet d'Agriculture et Agroalimentaire Canada était de faire le tour des communautés, d'étudier l'ADN des espèces, d'en dresser les caractéristiques et de les protéger. C'est une entente qui découle de l'Accord de Paris sur le climat, qui a rallié tous les pays du monde. Chez les Iroquoiens, ces produits du terroir sont encore cultivés et utilisés dans leur alimentation. Beaucoup d'agriculteurs autochtones veulent cultiver ces produits, mais, comme je le mentionnais plus tôt, il y a des problèmes. S'ils investissent tout dans une récolte, mais qu'elle est détruite par une sécheresse l'été, ils peuvent tout perdre si l'assurance-récolte ne s'applique pas aux produits biologiques. Ce problème se réglera peut-être avec le nouveau Partenariat canadien pour l'agriculture.

Je ne suis pas au courant pour le reste du Canada, mais il y a beaucoup de problèmes concernant l'agriculture autochtone au Québec, notamment en matière de financement. Comme je le mentionnais tantôt, je prends l'exemple d'un agriculteur de la communauté de Kanesatake, âgé de 35 ans et 2 mois et qui est père de cinq garçons. Il récupère 2 000 pommiers dans le cadre d'une revendication territoriale et va demander une subvention au ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. C'est alors qu'il se faire dire qu'il est trop vieux de 2 mois. Il se décourage, décide de tenter sa chance auprès du gouvernement fédéral, mais reçoit à peu près la même réponse.

Ces programmes ne sont pas flexibles. Or, il y a un mot d'ordre qui recommande de faire montre de flexibilité dans les programmes à l'intention des Premières Nations. Nous sommes des familles étendues. Si l'un de nous cultive une terre, sa tante, ses frères et ses cousins vont eux aussi en profiter. Nous travaillons tous ensemble. Pourtant, nous sommes considérés comme des cultivateurs non autochtones et des entreprises privées, alors que nous sommes des entreprises familiales ou communautaires. Il faudrait tenir compte de ces facteurs. Souvent, c'est le démarrage.



Il existe des produits extraordinaires à mettre sur les marchés amérindien, canadien et international, mais les Autochtones doivent avoir la possibilité de les cultiver. Cependant, les conditions actuelles sont défavorables pour ces cultures. Je ne connais pas la situation en Ontario, mais je parle ici du Québec, ainsi que des Maritimes, que je connais aussi. Si je commençais à énumérer tous les problèmes, il y en aurait énormément.

Les programmes, qu'ils soient provinciaux ou autres...

• (1240)

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor:** Je suis désolé de vous interrompre, mais mon temps est presque écoulé. J'aimerais juste poser une brève question à Mme Jackie Milne.

J'ai vraiment aimé votre enthousiasme. Il est évident que c'est plus qu'un travail pour vous, que c'est un mode de vie, et je vous en suis gré. Je tiens simplement à vous laisser savoir qu'il arrive que cette période de questions et de réponses ne permette pas d'obtenir des réponses très étoffées. Vous avez toujours la possibilité de présenter un mémoire à la greffière du Comité dans lequel vous énoncez vos positions et vos solutions plus en détail. Nous pouvons essayer de les intégrer à notre rapport.

Vous parliez de certaines lacunes qui existent en matière de compétences. J'imagine que dans le Nord, vous avez des étés courts et intenses, et que pendant les longs hivers, vous utilisez d'autres compétences que nous devons aussi examiner, comme la capacité de conserver vos aliments et peut-être d'y ajouter de la valeur.

**Mme Jackoline Milne:** C'est ce que nous faisons. Nous nous concentrons sur les cultures qui conviennent à la courte saison et nous en maximisons la croissance. Nous privilégions diverses méthodes de conservation des aliments, que nous enseignons: le séchage, la déshydratation, l'entreposage à l'état frais — toutes ces méthodes nous aident à passer l'hiver. À quoi cela ressemble-t-il dans les faits? Ce qui est excitant, c'est que nous avons trouvé une solution. C'est réalisable. Nous avons des animaux: des vaches, des moutons, des chèvres, de la volaille, des cochons. Nous avons des serres, très simples et peu exigeantes côté technologique. Ces systèmes doivent être gérables. Nous n'avons pas accès à des spécialistes pour réparer des choses compliquées, mais une fois que ces systèmes sont construits, ils sont permanents. Ils produiront des aliments pendant des générations avec les compétences...

**Le président:** Merci, madame Milne; malheureusement, je dois vous interrompre.

[Français]

Monsieur Breton, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Pierre Breton (Shefford, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être avec nous aujourd'hui. J'ai beaucoup à apprendre des peuples autochtones. Malheureusement, il n'y en a ni dans ma circonscription ni dans ma région.

Je trouve toutes ces questions très intéressantes et je vous remercie de venir alimenter notre réflexion.

Il y a quelque chose de fondamental que je ne comprends pas. Je regardais les dernières statistiques qui ont été publiées au sujet des revenus des agriculteurs. Si l'on se base sur ces renseignements, un agriculteur non autochtone gagnerait en moyenne 70 000 \$ en revenus bruts par année, contre de 20 000 \$ à 26 000 \$ pour un agriculteur autochtone, qu'il soit Métis ou membre des Premières Nations. C'est une énorme différence, selon moi, du simple au triple.

Chacun à votre tour, pourriez-vous nous indiquer les raisons et les facteurs qui expliquent cette différence? Qu'est-ce que le gouvernement du Canada pourrait faire de plus pour travailler avec vous et remédier à cet écart assez important, ou au moins le réduire?

Commençons par vous, monsieur Gros Louis.

• (1245)

**M. Michel Gros Louis:** Je ne me suis jamais penché sur cette question de revenu familial ou agricole. Si je vous ai bien compris, vous dites que les revenus des agriculteurs non autochtones sont plus élevés.

Dans le cas des agriculteurs autochtones, je crois qu'une partie de la réponse est qu'il n'existe pas de cultures intensives à grande échelle. Souvent, il y a des multinationales au Québec qui s'organisent. Une personne va acheter la ferme de son voisin et finit par agrandir son exploitation. Par contre, un autochtone n'aura jamais l'appui financier nécessaire pour cette même démarche, ni même l'accès aux mécanismes qui lui permettraient de le faire. Les agriculteurs du Québec disposent d'une organisation assez puissante capable de les aider. C'est une question de logistique. Par contre, un Amérindien ne pourra pas se lancer dans une aventure aussi grande.

Pour revenir à M. Lévesque, il est probable qu'il pourra plus tard fournir une plus grande production, parce que c'est une personne qui a plein de ressources.

**M. Pierre Breton:** Je suis désolé de vous interrompre, mais je comprends que vous ne pouvez pas faire partie de syndicats comme l'UPA ou autres. Est-ce exact?

**M. Michel Gros Louis:** C'est une bonne question, à laquelle je n'ai jamais réfléchi. Je crois cependant qu'il faut d'abord être producteur. Au Québec, nous en sommes encore au démarrage. Or, pour demander des subventions ou faire partie de ces syndicats, il faut déjà être producteur. C'est un peu toute la question de l'oeuf ou la poule. C'est un problème.

**M. Pierre Breton:** Monsieur Lévesque, voulez-vous intervenir?

**M. Vincent Lévesque:** J'ajouterais que les gens des Premières Nations qui pratiquent l'agriculture se trouvent souvent en région éloignée. Ils ont accès à un marché plus restreint et n'ont pas les moyens financiers de se faire connaître et d'accéder à de plus grands débouchés. C'est donc peut-être l'une des causes pour lesquelles ils gagnent moins de revenus. Une des missions que je veux confier à la Société agroalimentaire des produits du terroir autochtone est de faire connaître qui fait quoi, de créer un réseau pour aider ceux qui ont quelque chose à vendre à le produire, pour tisser des liens avec de grosses compagnies pour en obtenir des commandes importantes et ainsi procurer des revenus intéressants aux producteurs.

**M. Michel Gros Louis:** Me permettez-vous d'intervenir?

**M. Pierre Breton:** Allez-y.

**M. Michel Gros Louis:** Au Québec, il y a un problème pour obtenir des subventions et de l'aide économique en général, et dans le secteur agricole aussi. Si l'on se présente au Secrétariat aux affaires autochtones pour en obtenir de l'argent, il faut souvent fournir une lettre d'appui du conseil de bande. Je prends l'exemple du conseil de bande et de la ferme communautaire micmaque de Maria, en Gaspésie, qui employait des gens et des étudiants l'été. Aujourd'hui, malgré l'argent qu'elle a reçu, plus rien ne fonctionne et les tracteurs sont à l'abandon dans les champs. Il en va de même pour le riz. Au Québec, si des individus veulent obtenir de l'argent, il faut régler le problème de l'aide du conseil de bande, un organisme politique. Je pourrais vous en donner plusieurs exemples. Certaines personnes ont de la difficulté si elles n'ont pas cette lettre du conseil de bande. Tout cela est très difficile.

**M. Pierre Breton:** Il s'agit effectivement d'un autre élément dont tenir compte.

Madame Milne, auriez-vous quelque chose à ajouter?

[Traduction]

**Mme Jackoline Milne:** Oui, la question est en quelque sorte litigieuse, mais il existe un système fractionné. Plus la collectivité est isolée et éloignée, plus le système est socialiste. Il arrive de plus en plus que les différents bailleurs de fonds forcent les gens à être administrés par la bande.

À titre d'exemple, dans ma collectivité, si je voulais demander du financement à un fonds, je devrais lui présenter une demande directement. Je ne ferais jamais appel à mon conseil municipal pour le prier d'en faire la demande en mon nom parce qu'il recevrait le financement et en choisirait lui-même le bénéficiaire. C'est le modèle qu'on suit dans nombre de collectivités autochtones... Il y a ce problème démesuré de non-reconnaissance du particulier. La capacité de produire des aliments doit se faire au niveau individuel. Je pourrais vous dire bien des choses à ce sujet. Il nous faut en parler.

Il existe différents systèmes. Dans le Nord, les aliments coûtent très cher, alors c'est plus profitable dans les faits. Nous pouvons générer des revenus à partir de petits lopins de terre, surtout si nous vivons près d'une grande collectivité parce que les aliments peuvent coûter 50 % de plus ici, alors nous pouvons faire des affaires.

• (1250)

**Le président:** Merci, madame Milne. Malheureusement, je dois encore vous interrompre.

[Français]

**M. Pierre Breton:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Breton.

Monsieur Poissant, vous n'avez que quelques minutes, parce qu'il nous faudra prendre cinq minutes pour discuter des affaires du Comité.

**M. Jean-Claude Poissant:** Merci, monsieur le président.

Kahnawake se trouve dans ma circonscription, La Prairie. Qu'est-ce qui a fait qu'on est passé de 1 000 agriculteurs autochtones à cinq ou six?

**M. Michel Gros Louis:** Cela aussi, c'est une bonne question.

Il est certain que l'intérêt était là. C'est une question d'aide. L'agriculture autochtone a subi le contrecoup des écoles résidentielles, de l'acculturation et de l'oppression. Il n'y avait pas vraiment de porte-parole pour aller chercher de l'aide ou des programmes gouvernementaux. C'est certainement une question qui pourrait faire l'objet d'une étude.

Le fait suivant reste: en 1910, il y avait plus de 1 000 agriculteurs autochtones, et aujourd'hui, il n'y en a plus que cinq ou six. Ce n'est pas par manque d'intérêt, au contraire. Dernièrement, ils ont récupéré certaines terres traditionnelles, comme on les appelle. De jeunes familles ont un intérêt immense pour l'agriculture et ont squatté un terrain pour en faire, sans avoir d'entente avec le conseil de bande. C'est à une petite échelle et ils essaient de s'en sortir.

Il est problématique de déterminer si c'est de gouvernance indienne ou non indienne et ce qu'en pensent les gens concernés. Il y a un désir énorme, mais il est très difficile de répondre à cette réponse complexe en deux minutes.

Néanmoins, les faits sont là. Il n'est pas normal qu'à Odanak, sur la réserve des Abénakis, il y ait eu plus de 2 000 vaches au début du siècle dernier et qu'il n'y en ait plus aujourd'hui. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'intérêt pour l'agriculture. L'histoire est à peu près la même à Kanasatake et un peu partout.

**M. Jean-Claude Poissant:** J'ai une dernière question.

On a parlé de l'UPA tantôt, de laquelle j'ai fait partie pendant 20 ans.

**M. Michel Gros Louis:** D'accord.

**M. Jean-Claude Poissant:** Je sais que, lorsque des organisations ou des producteurs contactent l'UPA, ils y sont souvent admis. Je ne sais pas si vous avez suffisamment de producteurs autochtones dans votre organisme. Présentez ce que vous produisez à l'UPA...

**Le président:** Monsieur Poissant, il n'y a plus de temps.

**M. Jean-Claude Poissant:** Je veux simplement vous dire que les gens de l'UPA sont ouverts à écouter les gens.

**M. Michel Gros Louis:** Merci.

**Le président:** Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons.

Merci à vous tous pour votre passion et votre vision de l'agriculture.

Nous suspendons la séance pour une minute, puis nous reviendrons à huis clos pour discuter des affaires du Comité.

Je demanderais aux témoins de quitter la salle aussitôt que possible.

Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>